

150 ans du pèlerinage diocésain à Notre Dame de L'Épine le 14 mai 2023.
Les pèlerins en marche de Saint-Memmie à L'Épine.

Photo : Lorena Reyes-Clavijo / Sedicom

Éditorial

Notre sainte patronne

Comme je l'ai annoncé lors du 150^{ème} pèlerinage diocésain à L'Épine le 14 mai dernier, la Bienheureuse Vierge Marie devient la sainte patronne de notre Église diocésaine, sous le vocable de Notre-Dame de L'Épine. Le décret romain m'est parvenu courant avril, en réponse à ma demande de septembre 2022. Il est présenté dans cette édition de « Église de Châlons ». Tout ceci intervient dans le cadre de la révision du calendrier et des livres liturgiques propres à notre diocèse dont j'ai demandé l'approbation à Rome en juillet 2021.

Nous avons tous un saint patron : le saint dont nous portons le nom depuis notre baptême. Bien des corporations ont leur saint patron : saint Vincent pour les vignerons, saint Éloi pour les agriculteurs, saint Fiacre pour les jardiniers, sainte Barbe pour les pompiers, sainte Geneviève pour les gendarmes, saint François de Sales pour les journalistes, etc. Nous nous mettons ainsi sous la protection d'un saint, et nous nous tournons vers lui en lui demandant son intercession.

La dévotion à Notre-Dame de L'Épine ne date pas d'aujourd'hui. Les pèlerins champenois ou d'ailleurs n'ont pas attendu 2023 pour prier Notre-Dame en ce lieu. Mais j'ai souhaité marquer d'une façon particulière ce patronage au jour où nous fêtons l'initiative lointaine de Mgr Meignan en 1873 d'instituer un pèlerinage diocésain, et celle plus récente de Mgr Louis en 2007 qui donna un nouvel élan à cette démarche communautaire de foi. Ainsi j'invite chacun d'entre nous à se tourner vers elle avec davantage de ferveur, de lui confier la vie de notre Église, nos projets missionnaires, l'émergence de vocations spécifiques pour l'annonce de l'Évangile et le service des plus pauvres. Prier Notre-Dame de L'Épine, ce n'est pas invoquer la 4^{ème} personne de la Sainte Trinité (!), mais la sainte et vénérable Mère de Dieu et notre Mère, elle qui se donna totalement au service de son dessein d'amour et de salut pour l'humanité. Nous croyons à la communion des saints, comme nous le répétons chaque dimanche dans notre profession de foi. Nous croyons que la Vierge Marie, l'Immaculée Conception, elle qui fut couronnée dans le Ciel, tient une place particulière par sa proximité avec le Seigneur lui-même. Aussi, nous nous mettons à genoux devant elle et lui demandons, comme les pèlerins sur la route, comme les malades à Lourdes ou à Fatima, sa prière, sa présence maternelle à nos côtés. Une mère refuse-t-elle à ses enfants ce dont ils ont besoin ?

Notre-Dame de L'Épine, priez pour nous, guidez-nous, veillez-sur nous.



Photo : Lorena Andrea Reyes Clavijo



Sommaire

Officiel

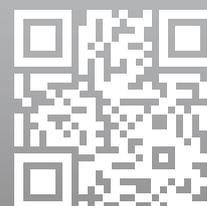
- Nominations : p.2
- Remerciements : p.2



Infos Locales & nationales

- Journée pour la fécondité blessée : p.3
- Journée festive de fin d'année à Châlons: p.3
- Décrets : p.3
- Pèlerinages 2023 : p.4
- Fête des saints apôtres Pierre et Paul : p.4
- Congrès Mission : p.4
- Foire de Châlons : p.4

Retrouvez les archives sur :
eglise-chalons.fr



✘ **François TOUVET**
Évêque de Châlons



Nominations

à compter du 1^{er} juin 2023

Collège des Consultants

Conformément au Canon 502, sont nommés membres du Collège des Consultants pour une durée de 5 années : les abbés **Didier BERTHION**, **David BONNETAIN**, **Michel DRÉMONT**, **Grégoire HOULON**, **François de MIANVILLE**, **Pascal TINDANO**, **Denis VÉJUX**.

à compter du 1^{er} septembre 2023

Curie Diocésaine

L'abbé **Denis VÉJUX** demeure vicaire général. Il est chargé des affaires pastorales et missionnaires.

L'abbé **François de MIANVILLE** est nommé vicaire général, chargé des affaires temporelles, et modérateur de la curie diocésaine (Can. 473). Il demeure économiste diocésain, et réside à Châlons-en-Champagne.

Église cathédrale Saint-Étienne

L'église cathédrale Saint-Étienne, après une année ad experimentum, redevient église paroissiale de la paroisse Saint-Étienne (Châlons Centre).

L'abbé **Jacques WERSINGER** demeure le recteur de la cathédrale Saint-Étienne, chargé des relations avec les services de l'État, et des propositions culturelles et artistiques.

Don **Erwan COURGIBET**, curé de la paroisse Saint-Étienne, est responsable de la vie liturgique à la cathédrale.

Espaces missionnaires de Châlons et Champagne :

Deux espaces missionnaires sont désormais constitués :

- « **Châlons et Champagne Nord** » regroupant les paroisses Saint-Antoine-Saint-Martin (Châlons Nord), Saint-Jean XXIII (Châlons Rive gauche), Saint-Paul (Quatre voies), Saint-Ephrem (La Berle aux Tarnauds), Saint-Dominique Savio (Trois rivières), Sainte-Édith Stein (La Suippe).

L'abbé **Jacques WERSINGER** est nommé curé des paroisses Saint-Paul (Les Quatre Voies), Saint-Ephrem (la Berle aux Tarnauds), Saint-Jean XXIII (Châlons rive gauche), Saint-Antoine-Saint-Martin (Châlons Nord), et doyen de l'espace missionnaire.

L'abbé **Jean-Baptiste VU** demeure vicaire dans ces quatre paroisses.

L'abbé **Dominique LÉ** demeure curé des paroisses Saint-Dominique Savio (Trois rivières) et Sainte-Édith Stein (La Suippe).

Madame **Christine MENU** est nommée adjointe du doyen de l'espace missionnaire « Châlons et Champagne Nord ».

- « **Châlons et Champagne Sud** » regroupant les paroisses Saint-Étienne (Châlons Centre), Sainte-Thérèse (Châlons Sud), Saint-Memmie, Saint-Éloi (Coole Marne et Soude), Saint-François de Sales (Les Mothées), Sainte-Marie (Sources de la Vesle). Avec l'accord de Don Paul PRÉAUX, modérateur général de la communauté Saint-Martin, Don **Erwan COURGIBET** est nommé doyen de l'espace missionnaire. Il demeure curé des six paroisses, avec Don **Antonin DICHAMP**, Don **Paul GANTOIS** et Don **Jérôme ELISABETH** comme vicaires.

Espace missionnaire de la Brie :

Avec l'accord de Monseigneur Paul OUEDRAOGO, archevêque de Bobo Dioulasso (Burkina Faso), l'abbé **Janvier Roger SANON** est nommé, conformément aux Can. 517 §1 et 543, prêtre « in solidum » pour les paroisses Bienheureux-Frédéric-Ozanam (Aube et Seine), Saint-Augustin (Fère Ensemble), Saint-Alpin (Le Surmelin), Saint-Louis-

Marie-Grignon-de-Montfort (Le Grand Morin), Saint-Vincent-de-Paul (Montmirail), Sainte-Léonie-Aviat (Le Sézannais). Il réside à Sézanne.

L'équipe est ainsi constituée des abbés **Denis VÉJUX**, modérateur, **Pascal TINDANO** et **Janvier Roger SANON**.

Madame **Angélique de LESTAPIS** demeure adjointe du doyen de l'espace missionnaire.

Espace missionnaire du Vignoble :

Avec l'accord de Mgr Dominique REY, évêque de Fréjus-Toulon, l'abbé **Grégoire HOULON**, ancien membre de la communauté du Verbe de Vie, est nommé modérateur de l'équipe des prêtres « in solidum » et doyen de l'espace missionnaire.

Avec l'accord de Mgr Crispin KIMBENI, évêque de Kisantu (République Démocratique du Congo), l'abbé **Trésor-Hugues KUSA YONGO** est nommé, conformément aux Can. 517 §1 et 543, prêtre « in solidum » pour les paroisses Saint-Benoît (Les Coteaux Sud d'Épernay), Saint-Hildegryn (Vallée de la Marne), Saint-Rémi (Épernay), Saint-Sébastien (Les Rives de la Marne), Saint-Leu (Mont-Aimé) et Saint-Vincent (Côte des Blancs). Il réside à Épernay.

L'équipe est ainsi constituée des abbés **Grégoire HOULON**, modérateur, **Pierre HUYHN**, **Daddy OYULU** et **Trésor-Hugues KUSA YONGO**.

Madame **Sylvie FERRAND** est nommée adjointe du doyen de l'espace missionnaire.

Espace missionnaire d'Argonne :

L'abbé **Didier BERTHION** est nommé curé des paroisses Sainte-Menehould, Saint-Louis (Argonne Nord) et Saint-Rouin (Argonne Sud), et doyen de l'espace missionnaire.

Espace missionnaire du Perthois :

Avec l'accord du Cardinal Jozef De Kesel, archevêque de Malines-Bruxelles, l'abbé **Thibault-Marie RUELLE**, ancien membre de la communauté du Verbe de Vie, est nommé, conformément aux Can. 517 §1 et 543, prêtre « in solidum » pour les paroisses Saint-Charles-de-Foucauld (Vitry le François), Saint-Jean-Apôtre (Marne et Bocage), Saint-Jean-Bosco (Seuil du Perthois), Saint-Pierre (Les Monts Torlors), Sainte-Marie (La côte de Vergeois), Sainte-Geneviève (Côte de Champagne) et Saint Bernard (La Saulx). Il réside à Vitry-le-François.

L'équipe est ainsi constituée des abbés **Marc HÉMAR**, modérateur, **David BONNETAIN**, **Gaspard KOMISER** et **Thibault-Marie RUELLE**.

Madame **Laure DEGAY** demeure adjointe du doyen de l'espace missionnaire.

Remerciements

Le diocèse adresse ses remerciements à :

- L'abbé **Marc HÉMAR** qui quitte sa charge de vicaire général ;
- L'abbé **Joël MORLET**, qui quitte sa charge curiale en Argonne. Il est nommé prêtre auxiliaire pour la Brie et résidera à Fère Champenoise ;
- L'abbé **Jacques BADJI**, du diocèse de Bamako, ancien membre de la communauté du Verbe de Vie, qui rejoint provisoirement le diocèse de Nanterre ;
- L'abbé **Philippe-Jacques de BENGNY**, du diocèse de Fréjus-Toulon, ancien membre de la communauté du Verbe de Vie, qui rejoint provisoirement le diocèse de Paris ;
- L'abbé **Jean-Bernard COURTOIS**, du diocèse de Fréjus-Toulon, ancien membre de la communauté du Verbe de Vie, qui rejoint provisoirement la communauté des Chanoines de Saint-Victor à Champagne-sur-Rhône.

D'autres nominations interviendront ultérieurement.



Samedi 24 juin - Journée pour la fécondité blessée



Journée avec les Petites Sœurs des Maternités catholiques sur le thème « Couples en espérance d'enfant, fécondité blessée ? Nos blessures ouvertes à l'espérance ». Programme :

- 14h30 : accueil
- 15h-16h : 1^{ère} conférence : « L'attente, chemin d'espérance » par Petite Sœur Marie Jérémie
- 16h-17h : réponse aux questions
- 17h : vêpres et office des lectures

- 18h : 2^{ème} conférence : « Pèlerinage de foi, d'espérance et d'amour à l'école de St Joseph » par Petite Sœur Marie Matthieu
- 19h : repas tiré du sac
- 20h15-22h : soirée de prière (adoration / confessions / témoignage / démarche au puits pour une demande de guérison / complies)

Possibilité de participer seulement à une partie de la journée.

Possibilité d'un entretien individuel ou en couple avec une Petite sœur des maternités catholiques, entre les conférences ou le dimanche matin, sur demande.

Possibilité d'hébergement simple sur place, sur réservation.

Inscription et contact :

reservation.ndle@chalons.catholique.fr

07 66 12 01 28

Journée festive de fin d'année à Châlons

L'espace missionnaire de Châlons et Champagne organise une journée festive de fin d'année le dimanche 25 juin 2023 au collège Saint Étienne.

Au programme :

- 12h : apéritif offert
- 13h : repas tiré du sac
- 14h-16h : activités diverses

2 décrets « Catalaunensis » reçus de Rome

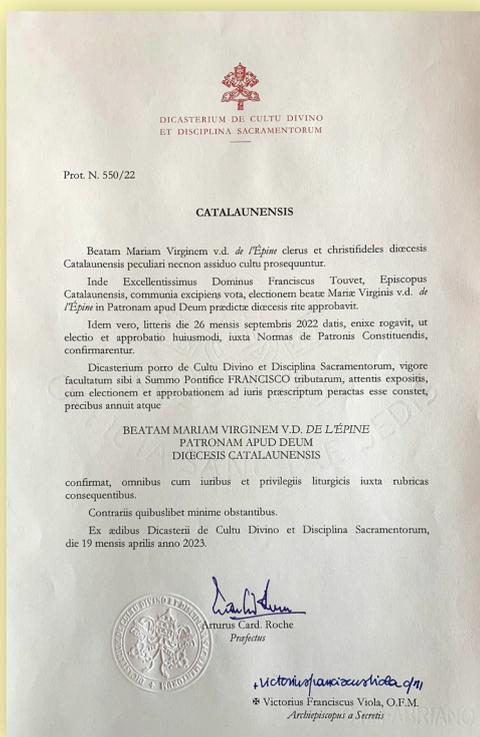
Par décret N. 550/22 du 19 mai 2023, le Cardinal Arthur Roche, préfet du Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements a déclaré que la Bienheureuse Vierge Marie devient la patronne du diocèse de Châlons, sous le vocable de Notre-Dame de L'Épine. Faisant référence à la lettre de Mgr Touvet, datée du 26 septembre 2022, il rappelle que la dévotion à la Vierge de L'Épine est portée par les fidèles et les clercs du diocèse avec ferveur, et de façon constante depuis les origines. Avec l'autorité que lui accorde le Souverain Pontife François, il approuve ce choix, selon les normes canoniques et liturgiques en vigueur aujourd'hui.

Cette décision confirme bien l'inscription au calendrier liturgique du diocèse d'une « solennité » le 8 mai. Il s'agit du degré le plus élevé des célébrations liturgiques, après les « mémoires » et les « fêtes ».

Par un autre décret pot N. 362/21 du 28 avril 2023, le même Cardinal Préfet valide le calendrier liturgique du diocèse dans son ensemble, tel que Mgr Touvet le lui avait présenté par lettre le 15 mai 2021. Deux nou-

veautés importantes sont à noter : la fête de saint-Étienne, titulaire de la cathédrale, le 26 décembre, et la mémoire de saint Vincent le 22 janvier n'y figurent plus, puisqu'elles sont déjà au calendrier de l'Église universelle. Et surtout, apparaît désormais la « mémoire facultative » de la Bienheureuse Odette Prévost, vierge et martyre, le 7 juin, au jour anniversaire de sa Confirmation.

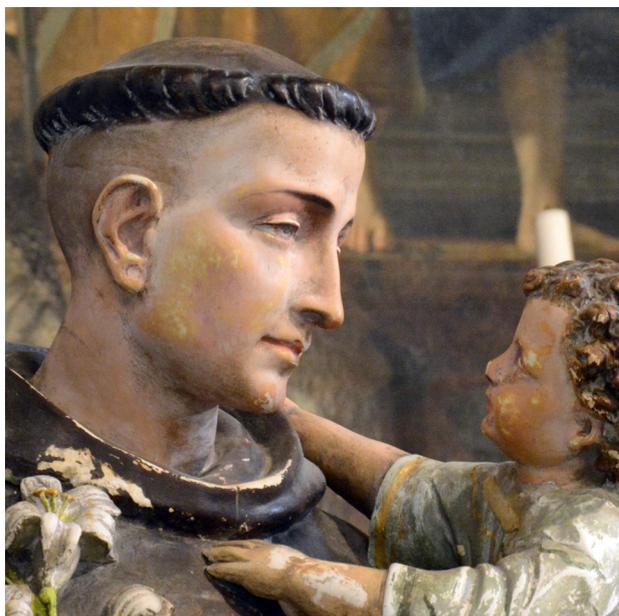
Toutes ces précisions figureront désormais dans le calendrier diocésain, avec mention de l'approbation par le Dicastère compétent.





Pèlerinages 2023

Mardi 13 juin - Sanctuaire des Hauts-Buttés



Saint Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus

Proposé par le sanctuaire Notre Dame de L'Épine, ce pèlerinage a lieu pour la fête de Saint Antoine de Padoue au sanctuaire des Hauts-Buttés (Diocèse de Reims). Le départ est prévu à 7h30 de l'évêché de Châlons.

Les demandes d'inscription sont à envoyer à

accueil.ndle@chalons.catholique.fr

Un formulaire vous sera alors communiqué.

Le programme sera le suivant :

- 9h : sacrement de réconciliation
- 10h : chapelet
- 10h30 : messe solennelle, procession et vénération de la relique de Saint Antoine
- 15h30 : célébration, bénédiction du saint, sacrement et vénération de la relique
- Retour à Châlons à 19h30

Coût du pèlerinage : 30€ / personne (repas non inclus)

19 au 22 juin : Notre Dame de la Salette et Notre Dame du Laus

Pèlerinage sur deux lieux d'apparition de la « belle dame » à des enfants, ce pèlerinage est organisé par la direction

des pèlerinages et accompagné par le père Gaspard Komiser. Un arrêt à Ars est prévu sur le retour.

21 au 26 octobre : Lisieux

Pèlerinage organisé par l'espace missionnaire Châlons et Champagne Nord. Renseignements et inscriptions : Bernadette Castelhana par mail : bernacastel@hotmail.fr ou par téléphone au 06.48.26.20.16.

26 au 30 octobre : Oran, Tibhirine, Alger

Ce pèlerinage sur les pas des martyrs d'Algérie est organisé par la direction des pèlerinages et sera présidé par Mgr Touvet.

Renseignements et inscriptions :

Monsieur Michel BABEL

46 rue Louis Bablot

51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 06 72 74 85 56

Courriel : michel.babel@orange.fr

Célébration diocésaine d'action de grâce

Fête des saints apôtres Pierre et Paul

Jeudi 29 juin à 18h30

Cathédrale Saint-Étienne, Châlons

Ce sera l'occasion de remercier et rendre grâce pour les prêtres et laïcs en fin de mission, pour les communautés éducatives de l'enseignement catholique ayant proposé des journées missionnaires.

Congrès Mission à Lille 29 septembre au 1^{er} octobre

Le Congrès Mission permet à tous les chrétiens de commencer leur année en choisissant de suivre le Christ et de l'annoncer. Vitrine de la vitalité de la mission en France, le Congrès Mission est conçu comme un laboratoire : chaque participant s'y pose la question des actions simples et à sa portée qu'il peut réaliser pour évangéliser. Chacun peut y découvrir une modalité d'annonce proche de sa personnalité et de ses apostolats naturels et rêver sa propre manière d'être missionnaire.

Il revient aux doyens et aux équipes pastorales de le proposer aux personnes impliquées dans l'annonce de l'Évangile.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site :

congresmission.com



Foire de Châlons

La 77^{ème} Foire de Châlons aura lieu **du 1^{er} au 11 septembre**. Pour la troisième année consécutive, le diocèse de Reims et des Ardennes ainsi que le diocèse de Châlons, tiendront ensemble un stand sous l'identité « l'Église catholique en Champagne-Ardenne ».

Durant ces 11 jours de foire, des équipes de bénévoles seront nécessaires pour assurer quotidiennement des permanences. Si vous souhaitez en faire partie et **servir ainsi la Mission** sur la foire de Châlons, **pensez à vous inscrire** à l'aide

du formulaire accessible par le lien suivant :

<https://tinyurl.com/foire2023>